Conditions d'enseignement pour les cours de piano



Lieu d'enseignement

Les cours ont lieu à l'adresse du chemin de Plannaz 8, à Gland, dans une salle privée de musique, sur un piano à queue.

Semestre

- Les cours commencent une semaine après la rentrée officielle de l'école vaudoise et se termin ent une semaine avant les vacances d'été. Les vacances et les congés sont les mêmes que l'école vaudoise.
- L'année scolaire est divisée en deux semestres.
- Chaque élève s'engage pour un semestre au minimum.
- Si un élève arrête ses cours avant la fin du premier semestre, celui-ci est dû.
- Si un élève désire arrêter ses cours pour le deuxième semestre, il devra avertir son professeur au plus tard le 15 décembre de l'année en cours. Au-delà de cette date, le deuxième semestre sera dû dans son intégralité.

Leçon d'essai

Chaque élève peut profiter d'une leçon d'essai gratuite sans aucun engagement.

Visite des parents d'élèves

Chaque semestre, les parents des élèves ont la possibilité d'assister à une leçon lorsqu'ils le désirent, en avertissant leur professeur de leur présence au préalable.

Audition

Chaque fin d'année scolaire, une audition est organisée.

Absences



- Les cours manqués par l'élève ne sont pas remplacés ni remboursés, sauf dans le cas de maladie prolongée, avec copie du certificat médical.
- A l'inverse, les cours manqués par le professeur sont remplacés dans la mesure du possible, ou alors remboursés.

Tarif

- Le prix est fixé à 720.- par semestre pour un cours de 30 minutes hebdomadaire, et à 960.- par semestre pour un cours de 40 minutes hebdomadaire.
- Pas de frais d'écolage ou de frais d'inscription annuels.
- Une facture annuelle est envoyée dans le courant du mois de septembre. Si un élève commence les leçons en cours de semestre, la facture est ajustée en fonction du nombre de cours effectués.

Paiements

Les cours sont payables en 4 acomptes. Au plus tard le 30 novembre de l'année en cours pour le le semestre, et le 30 avril de l'année en cours pour le 2ème semestre.

Ainsi fait à Gland, août 2025. Valable pour l'année scolaire 2025—2026.

Esther Gallay